



Schweizerische
Interpretenstiftung



Fondation suisse des
artistes interprètes SIS

Rapport annuel 2021

Sommaire

- 3..... Avant-propos de la présidente
- 4..... Comptes annuels 2021
- 5..... Culture
- 7..... Santé
- 8..... Social
- 9..... Administration

Avant-propos de la présidente

Mesdames, Messieurs,

La tâche principale de la Fondation suisse des artistes interprètes (SIS) est de soutenir les interprètes dans les domaines de la danse, de la musique et du théâtre. Au début de l'année 2020, la pandémie de coronavirus a placé nombre d'entre elles*eux devant un avenir incertain. Des restrictions d'une ampleur sans précédent ont continué à peser sur elles*eux en 2021.

Une telle situation, qui est de l'ordre de l'exceptionnel, exige un engagement tout aussi exceptionnel de la part des fondations. C'est la raison pour laquelle, la SIS a étendu en 2021 les mesures déjà mises en place l'année précédente pour soutenir les actrices et acteurs culturels durant la pandémie de coronavirus. Le fonds d'aide d'urgence, à hauteur de 1,4 million de francs mis à disposition par Swissperform en 2020, nous a permis, entre autres, d'apporter une aide financière précieuse aux personnes concernées. La SIS a ainsi soutenu les interprètes, préalablement transférés par les sociétés de gestion et les associations professionnelles, en leur versant des aides d'urgence corona.

La SIS a lancé, en outre, au début de l'année 2021, la mise au concours «Deuxième source de revenu» dans le but que les requérantes et requérants de soutien puissent travailler à l'avenir de manière plus indépendante financièrement et avec des moyens de subsistance décents et durables.

En plus de l'aide d'urgence réalisée sans grande formalité administrative et de la mise en œuvre d'une deuxième source de revenu, nous accordons une grande importance aux projets sensibilisant les actrices et acteurs culturels aux questions de la sécurité sociale dans le cadre de l'activité de la fondation. En 2021, nous avons mis en ligne le portail de prévoyance #êtreounepasêtre sur lequel des représentantes et représentants des arts de la scène répondent à des questions sur tous les thèmes de la sécurité sociale en adoptant une approche pair-à-pair.

Les projets «Deuxième source de revenu» et #êtreounepasêtre continueront à nous occuper l'année prochaine: nous allons poursuivre les échanges avec

des partenaires et soutenir davantage la mise en réseau et la formation continue des actrices et acteurs culturels.

Les conditions pour y parvenir sont idéales, grâce à l'engagement important de nos expertes et experts, de notre secrétariat général et de notre conseil de fondation. Cette année, nous aimerions remercier tout particulièrement Lisa Gyger qui s'est engagée sans relâche et avec beaucoup de dévouement pour les interprètes durant son activité en tant qu'actuaire de la fondation. Elle a remis ses fonctions en novembre 2021. Yvonne Dünki a repris dès lors son poste de manière tout aussi engagée et orientée vers l'avenir.

Je tiens également à remercier nos expertes et experts pour l'évaluation des demandes de soutien et pour les échanges importants avec le Conseil de fondation, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de la SIS pour la force et l'enthousiasme de leur engagement. Je voudrais bien entendu aussi remercier mes collègues du Conseil de fondation – Mischa Greull, Pia Bucher, Thomas Wild, Simone Toendury, Hannes Gut et Muriel Rhyner – pour leur collaboration précieuse et fructueuse.

Cordiaux messages,



Anna Balbi



Comptes annuels 2021

Les finances de la Fondation suisse des artistes interprètes présentent des fonds en provenance des 10% retenus à des fins culturelles et sociales émanant des « groupes d’ayants droit phonographique et audiovisuel » de la société de gestion Swissperform (SWP). Les recettes supplémentaires résultent du produit de la fortune de la fondation, de la « dissolution de provisions issues de la répartition dans le domaine phonographique et audiovisuel 2015 » et de la « dissolution de créances issues de la répartition supplémentaire dans le domaine phonographique et audiovisuel 2014 », que la Coopérative suisse des artistes interprètes SIG effectue sur mandat de Swissperform.

Recettes	CHF
Retenus culturelle et sociale SWP du groupe phonographique	1'230'614.67
Retenus culturelle et sociale SWP du groupe audiovisuel	152'020.60
Dissolution de provisions SWP du groupe phonographique 2012	0.00
Dissolution de provisions SWP du groupe audiovisuel 2012	0.00
Dissolution de provisions SWP des groupes phono et AV pour le fonds Covid 2013	0.00
Dissolution de provisions SIG répartition groupe phonographique 2014	6'662.10
Dissolution de provisions SIG répartition groupe audiovisuel 2014	43'392.42
Autre produit*	23'809.67
Résultat financier**	21'363.25
Total recettes	1'477'862.71

Dépenses	CHF
Culture***	1'686'304.65
Social	49'300.92
Santé	36'393.95
Administration	245'140.65
Total dépenses	2'017'140.17

Profits/Pertes***	- 539'277.46
-------------------	--------------

* Les recettes provenant, entre autres, des services des affaires culturelles pour le projet #êtreounepasêtre, sont enregistrées dans le compte «Autre produit».

** Le résultat financier provient du prêt de CHF 3,8 millions garanti hypothécairement pour l'immeuble sis Kasernenstrasse 15, à Zurich. La totalité du produit des intérêts revient à la fondation. Les charges financières résultent de l'intérêt négatif.

*** Culture: les dépenses dans le domaine de la culture étaient nettement plus élevées en 2021 que les années précédentes. Cela s'explique par la nouvelle date butoir pour la facturation des montants. Il en résulte des pertes conséquentes.

Les comptes annuels 2021 ont été révisés en mai 2022 par la société Controva AG, Zurich.

Culture

La culture est le domaine d’activité principal de la fondation. Près de 80% des recettes annuelles de la fondation servent au soutien de spectacles et de tournées d’artistes interprètes. Des expertes et experts en Suisse alémanique et en Romandie se chargent d’évaluer les demandes de soutien financier et de décider des montants attribués. Le montant maximum par demande a été augmenté jusqu’à nouvel avis à CHF 7’000.– (depuis le 01.12.20) en raison de la pandémie. Les expertes et experts reçoivent un forfait de CHF 25.– par dossier traité. Malgré les restrictions Covid persistant dans le domaine culturel, la SIS a été en mesure de soutenir de nombreuses demandes d’actrices et d’acteurs culturels. À la fin de l’été 2021, les manifestations culturelles ont repris de manière significative et moins de manifestations ont été reportées ou annulées. À partir de novembre 2021, la situation s’est à nouveau détériorée, entraînant sont lot d’incertitudes et d’annulations.

Un total de 1’108 demandes a été enregistré en 2021 (contre 1’099 en 2020), parmi elles 651 (contre 591 en 2020) ont été évaluées positivement et 455 (contre 506 en 2020) ont reçu une réponse négative. Deux demandes ont été retirées (il y en a eu 2 en 2020). Il ne restait aucune demande en suspens à la fin de l’année.

Durant l’exercice sous revue, les montants suivants ont été octroyés dans le domaine de la culture:

Demandes	2021			2020		
	Demandes acceptées	Demandes acceptées	Budget 2021 Report 2020	Demandes acceptées	Demandes acceptées	Budget 2020 Report 2019
Classique	209	396'500	300'000 + 126'464	172	272'600	295'000 - 2'436
Rock/Pop	52	118'700	100'000 + 77'116	67	108'500	145'000 + 8'916
Jazz	59	109'600	130'000 + 56'616	95	121'300	150'000 + 6'284
Danse	84	176'000	120'000 + 56'917	54	100'000	90'000 - 4'583
Théâtre	178	375'400	300'000 + 117'750	134	227'500	230'000 + 3'750
Comédie musicale	7	14'000	10'000 + 12'500	5	9'000	6'000 + 7'500
Musique folklorique	19	51'750	60'000 + 51'850	26	77'100	90'000 + 16'200
Catégories multiples	37	82'950	50'000 + 69'416	30	67'500	5'000 + 114'216
Promotion réseautage	3	8'000	0 + 169'000	4	29'000	1'000 + 197'000
Structure	3	140'000	200'000 - 55'000	4	150'000	80'000 + 15'000
Total	651	1'472'900	1'952'629	591	1'162'500	1'441'279

Ces montants ne coïncident pas avec les dépenses effectives pour 2021 indiquées à la page 3, étant donné que des paiements peuvent être effectués après la clôture de l'exercice.

Montant total des projets non bouclés (état au 31.12.2021):

Projets non bouclés/non payés	2020	CHF 119'500.–
Projets non bouclés/non payés	2021	CHF 858'250.–



Demandes avec montants plus conséquents

Les projets suivants ont obtenu un montant de soutien supérieur à CHF 7'000.– par le Conseil de fondation:

Structure	CHF
Swiss Music Export, contribution d'exploitation 2021	80'000.00
SSUDK Fondation pour la reconversion 2021	30'000.00
Helvetiarockt, contribution d'exploitation 2021	30'000.00

Santé

En 2021, le grand projet «Events de promotion des protections auditives pour les associations d'amateurs» a dû être reporté encore une fois, parce que la planification des grands événements était trop incertaine pour les associations d'amateurs. La SIS a été en contact étroit avec le Conseil Suisse de la Musique CSM, la faîtière des associations de musique couvrant aussi le domaine des amateurs, à ce sujet. Le symposium de l'Association Suisse de Médecine de la Musique a lui aussi été annulé. La SIS a pris en charge tous les coûts des préparatifs et de la planification déjà effectués.

Cette année encore, la SIS a traité régulièrement des cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Elle s'est engagée comme suit:

Projets et événements en 2021

Conseils SMM	6'000.00
Page SMM dans la NZZ	3'769.50
Symposium de médecine de la musique SMM	15'744.00
Événements de promotion des protections auditives (Sonart et MVBB)	800.00
Campagne nationale protections auditives pour musiciennes et musiciens	44'282.85
Frais d'avocat et de procédure, protection juridique	10'880.25
Total dépenses santé	81'476.80

Social

La Fondation suisse des artistes interprètes SIS peut venir en aide à des artistes interprètes et à leurs proches se trouvant en situation de détresse, par exemple en leur octroyant des prêts sans intérêts ou à des taux avantageux, des aides de relais et/ou en négociant avec des créanciers. Dans le domaine social, les décisions sont prises par le Conseil de fondation.

Das Netz

La SIS s'engage au sein de l'association «das NETZ» avec les fondations de prévoyance de SUIISA, ProLitteris, SUISSIMAGE et la Forberg Stiftung. «Das NETZ» est un réseau d'anciens travailleurs sociaux qui conseillent et encadrent sur mandat des artistes se trouvant en situation de détresse, déchargeant ainsi l'administration de ces fondations. La contribution d'exploitation de «das NETZ» s'élève à CHF 5'000.

Aide d'urgence

En plus des demandes d'aide d'urgence financées par le biais du Fonds Covid de SWISSPERFORM, quatre demandes d'aide sociale nous sont parvenues, lesquelles ont été financées par le fonds social de la fondation. Au total, CHF 16'157.90 ont été versés à des cas en cours.

Projet «#êtreounepasêtre»

Le portail #êtreounepasêtre a été lancé en 2021. La situation actuelle de la sécurité sociale et de ses différents acteurs a fait l'objet d'une analyse complète au cours des dernières années. Les résultats de cette analyse ont été édités sous forme de publication et ont permis d'identifier des moyens d'action et des mesures visant à améliorer la sécurité sociale des artistes. Il en résulte le portail de prévoyance pour les artistes interprètes #êtreounepasêtre. Le portail est numérique, simple à utiliser et basé sur le principe du réseau de pairs. L'objectif est de sensibiliser une jeune génération à la sécurité sociale, d'offrir une introduction simple à ce sujet et de lier entre elles les offres existantes. Les «Ambassadors» sont des actrices et acteurs culturels qui ont déjà approfondi le sujet de la sécurité sociale. Les ambassadrices et ambassadeurs servent de premier relais, une antenne facile d'accès qui fonctionne comme un centre de tri des diverses offres proposées par les offices fédéraux, les associations professionnelles, etc. Les «Ambassadors» sont financés par les services des affaires culturelles des cantons et des villes. Etat au 31.12.2021: 15 ambassadrices et ambassadeurs sont en place pour 20 services des affaires culturelles. La SIS organise chaque année une journée de formation pour les ambassadrices et ambassadeurs, et prend en charge les coûts des cotisations sociales.

Administration

Fonds d'aide d'urgence Covid

Le 16 juin 2020, les délégués de Swissperform ont approuvé la création d'un fonds d'urgence d'un montant de 1,4 million de francs. Il est destiné à soutenir les interprètes qui se trouvent dans une situation d'urgence en raison de la pandémie de COVID-19. L'argent est distribué par l'intermédiaire de la SIS et a été utilisé dans les deux domaines suivants en 2021:

1. Les interprètes qui passent à travers les mailles du filet de l'aide d'urgence fédérale Covid-19 (APG et indemnisations pour pertes financières) et de l'aide d'urgence de Suisseculture Sociale. En 2021, un total de CHF 136'844.75 a été versé au titre de l'aide d'urgence.
2. Projet « Deuxième source de revenu »
Le fonds d'aide d'urgence Covid permet en outre aux interprètes souhaitant une amélioration stable et à long terme de leurs revenus de poser leur candidature pour suivre une formation continue. Les prérequis sont: les interprètes posant leur candidature exercent leur activité à titre professionnel, la formation continue doit permettre de se constituer une deuxième source de revenu solide (rentabilité), la date de dépôt de la candidature doit être antérieure à celle du début de la formation et la formation continue doit être effectuée dans une institution reconnue. En 2021, 59 candidatures ont été acceptées pour un montant de CHF 254'178 versé en formation continue.

Frais administratifs

Les frais administratifs s'élevant à **CHF 245'140.65** se composent de:

- Frais de personnel (salaires, jetons de présence aux séances, forfait de la présidence, cotisations sociales, etc.)
- Administration (loyer, infrastructure, informatique, frais de déplacement et de représentation, etc.)
- Vérifications des comptes et conseils
- Contributions aux organisations

Organes de la SIS

Tous les deux ans, les cinq membres du Conseil de fondation de la SIS sont élus respectivement réélus par les délégués des interprètes de phonogrammes lors de l'assemblée des délégués de Swissperform. Le Conseil de fondation peut élire deux membres supplémentaires ayant les mêmes droits que les autres membres du Conseil de fondation. Il désigne son-sa président*e et son-sa vice-président*e. Le Conseil de fondation élit les expertes et experts traitant les demandes de soutien à la culture ainsi que l'actuaire.

Changement de direction

Lisa Gyger a quitté, à sa demande, son poste à la direction de la SIS au 1er novembre 2021. Yvonne Dünki a été élue par le Conseil de fondation pour lui succéder et a pris ses fonctions à la même date.

Conseil de fondation

Anna Balbi, présidente
Mischa Greull, vice-président
Thomas Wild
Pia Bucher
Simone Toendury
Hannes Gut
Muriel Rhyner (dès le 7 décembre 2021)

Les noms des expertes et experts (demandes de soutien dans le domaine de la culture) ne sont pas communiqués, afin de protéger celles*ceux-ci de toute influence et prise de contact des requérantes et requérants de soutien.





Mentions légales

Responsable du contenu
Lisa Gyger et Yvonne Dünki, actuaire

Textes
Anna Balbi, Yvonne Dünki, Lisa Gyger et Sara Pepe

Conception et mise en page
zweidesign.ch, St. Gallen

Photos
Rahel Krabichler, fotografibern.ch
Photo Anna Balbi: Christian Macek

Toute utilisation du contenu requiert l'autorisation
de la Fondation suisse des artistes interprètes SIS

©2022 Schweizerische Interpretenstiftung SIS

Contact

Schweizerische Interpretenstiftung SIS
Kasernenstrasse 15
CH-8004 Zürich
Tél: +41 43 322 10 60
E-Mail: info@interpretenstiftung.ch

www.interpretenstiftung.ch